

Le ramadan, cette arme de destruction massive contre la société française ...

écrit par Maxime | 22 mai 2018



Conducteurs, conductrices, allez-vous trouver la mort sur les routes pendant le ramadan ?

Piétons, piétonnes, vélocyclistes, scootéristes en tous genres – soyons inclusifs – mourrez-vous au nom du sacro-saint respect de l'islam en France sur l'une de nos routes, percuté par un fidèle d'Allah ?

Sachez en tous cas que le pouvoir « En marche » ne prend aucune disposition particulière pour vous protéger pendant cette époque de l'année plus dangereuse que les autres.

Il pourrait même, une fois n'est pas coutume, prendre exemple sur l'Algérie à ce sujet !

Nulle discrimination, nul préjugé dans ces questions, si l'on observe la situation algérienne.

Dans ce pays où le ramadan est généralisé, les autorités ont su prendre des mesures afin d'éviter les accidents de la route pendant cette période sensible.

Algérie focus chiffre la la hausse de l'insécurité routière pendant le ramadan à 15% d'augmentation.

<http://www.algerie-focus.com/2017/05/insecurite-routiere-inflation-accidents-durant-ramadan/>

« Le nombre des accidents de la route connaît un important bond quantitatif pendant le ramadan comparativement aux autres mois de l'année».

« Dernières informations d'Algérie » confirme cette hécatombe propre au ramadan déjà pour 2018 et ça ne fait que commencer :

<http://dia-algerie.com/accidents-de-circulation-plus-de-10-morts-debut-ramadhan/>

Conséquence : d'une part, les voitures sont interdites à Alger le vendredi pendant le ramadan

https://www.huffpostmaghreb.com/entry/ramadan-alger-sans-voitures-durant-les-soirees-de_vendredi_mg_5b02a297e4b07309e05a5c83_i

d'autre part, 7000 policiers supplémentaires seront mobilisés rien que pour le ramadan afin d'assurer la sécurité publique, notamment dans les supermarchés.

<https://www.tsa-algerie.com/ramadan-7000-policiers-deployes-a-alger/>

Qui dit ramadan dit en effet hausse de l'agressivité et c'est reconnu par les Algériens eux-mêmes.

« En prévision du mois sacré, les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont mobilisé quelque 7000 policiers, tous grades confondus, afin de sécuriser les grands centres commerciaux et les espaces et places publics, les marchés et les gares routières, y compris le tramway et le métro, ainsi que 1045 centres d'examen, de collecte et de correction des épreuves de fin d'année (différents cycles)”, a précisé le communiqué ».

En France, on n'entend absolument pas parler d'un renforcement des forces de l'ordre pendant cette période de l'année !

Alors que Macron et sa clique imposent à tous, sans distinction de religion, le passage à 80 km/h sur les routes actuellement limitées à 90 ainsi qu'un contrôle technique automobile plus sévère, il ne prend aucune mesure restrictive propre à ceux qui pratiquent ce jeûne venu d'ailleurs et aux conséquences délétères sur la sécurité publique...

Macron tient à préserver son électorat, et comme il n'y a pas de fric à se faire pour les sociétés d'autoroute ou les

constructeurs automobiles, alors que le ramadan augmente la consommation, il laisse les choses en l'état et refuse d'appliquer le principe de précaution.

<http://resistancerepublicaine.com/2017/05/30/dangers-majeurs-lies-au-ramadan-quid-du-principe-de-precaution-msieur-macron/>

Il pourrait pourtant le faire.

On peut comprendre qu'aux lendemains de la Shoah, la Constitution de 1958 ait tenu à affirmer l'absence de distinction entre les religions en son article 1er.

Ce choix révèle cependant aujourd'hui ses inconvénients dans une France qui ressemble de plus en plus au Liban, alors que la religion ne fait pas partie des éléments distinctifs du citoyen.

Les statistiques ethniques ou religieuses sont en effet interdites.

On peut penser que dans un autre système constitutionnel, il serait possible d'interdire la circulation automobile à ceux qui pratiquent le ramadan et tout jeûne en général.

Mais dans le système français inspiré de la Révolution de 1789 et de ses idéaux d'universalité, une telle logique a dû mal à passer : faudra-t-il s'adapter à eux ou eux s'adapter à nous ? C'est là tout l'enjeu des questions qui se posent actuellement en France...

Le ramadan n'est pas en soi une opinion qui pourrait être limitée conformément à la Déclaration de 1789.

Ce texte a le défaut de ne pas envisager les pratiques religieuses ou pseudo-religieuses.

On peut toutefois penser que l'article 4 de la Déclaration de 1789 permettrait de poser une interdiction de conduire pour ceux qui pratiquent le jeûne au nom du respect de la liberté d'autrui, le fait qu'il s'agisse d'une pratique de l'islam ou de toute autre religion d'ailleurs ne pouvant être invoqué pour s'y opposer grâce à la laïcité qui interdit de faire des exceptions pour motif religieux aux règlements d'administration publique.

On ne pourrait pas stigmatiser directement l'islam mais il faudrait passer par des formulations générales visant les

jeûnes et le ramadan en particulier.

Cependant, en pratique, comment savoir qui jeûne ?

Tant qu'une carte d'identité mentionnant la religion n'existera pas, les contrôles des autorités de police seront concrètement impossibles » au lieu de « jeûnes en particulier ».

Tant qu'une carte d'identité mentionnant la religion n'existera pas, les contrôles des autorités de police seront concrètement impossibles.

Le modèle universaliste français montre vite ses limites par conséquent de ce point de vue...

En France, les mêmes difficultés se présentent en effet compte tenu de l'importance qu'a prise le ramadan à la suite des flux migratoires massifs qui ont abouti à installer le ramadan dans notre pays.

Le ramadan « rappelle un peu leur maison » aux migrants, d'ailleurs.

http://www.liberation.fr/france/2018/05/17/migrants-a-paris-le-ramadan-ca-nous-rappelle-un-peu-la-maison_1650588

Le personnel des urgences aura un point de vue moins positif à ce sujet...

<http://resistancerepublicaine.com/2016/05/31/le-personnel-des-urgences-nest-pas-a-la-noce-pendant-le-ramadan/>

Les employeurs ne savent comment réagir dans cette situation, la loi ayant lâchement remis au chef d'entreprise la responsabilité des décisions à ce sujet, sans exclure cependant le risque de poursuites pour discrimination.

<http://resistancerepublicaine.com/2016/04/21/la-campagne-contre-les-discriminations-a-lembauche-est-inutile-les-employeurs-sont-deja-terrorises/>

Au contraire, la ministre danoise Inger Støjberg a conseillé aux musulmans de prendre des congés pendant le ramadan au nom de la sécurité au travail.

Elle n'a d'ailleurs guère caché son souhait que les coutumes musulmanes disparaissent du Danemark pour de bon...

<http://resistancerepublicaine.com/2018/03/12/le-ministre-danois-de-limmigration-nous-avons-ete-contraints-au-silence-et-mis->

[en-deroute-par-lislam/](#)

Une attitude qui contraste singulièrement avec celle de Macron ou encore de personnalités politiques comme Hidalgo, compte tenu de la « nuit du ramadan » à la mairie de Paris

<http://www.lefigaro.fr/vox/religion/2015/07/06/31004-20150706ARTFIG00234-nuit-du-ramadan-a-la-mairie-de-paris-ou-la-laicite-a-geometrie-variable.php...>

Laïcité mal comprise, inadaptation de l'article 1er de la Constitution, ce sont bel et bien nos fondamentaux constitutionnels qui sont en cause...